

Thénac *le Mag'*

juin 2026 # 01



BUDGET 2026

Pas d'augmentation
du taux d'imposition

page 7



LA SECURITÉ

Les solutions

page 12



Villages d'avenir





Horaires d'ouverture de votre Mairie et de votre espace France Services



- Lundi : 13h30 à 17h
- Mardi : 9h à 12h30 et 13h30 à 17h
- Mercredi : 9h à 12h30
- Jeudi : 9h à 12h30 et 13h30 à 17h
- Vendredi : 9h à 12h

Tél. : 05.46.92.63.58 - Fax : 05.92.46.68.45

Adresse courriel: accueil.mairie@thenac17.fr

Facebook : [Mairie Thénac 17](#)

Site internet : thenac17.fr

France services : thenac17@france-services.gouv.fr

35, rue de la République - 17460 Thénac

Pour joindre directement le service :

- Urbanisme / finances : 05.46.92.83.57
- Etat civil : 05.46.92.83.58
- Secrétariat général : 05.46.92.83.59

Permanences des élus

Numéro d'astreinte : 06.88.71.34.41

(Uniquement en dehors des horaires d'ouverture de la mairie)

- Sylvie MERCIER, Maire
du lundi au samedi sur rendez-vous au 06.75.83.02.45

Adjoints :

Béatrice RAPET : *Finances-Marchés publics*

Patrick PAYET : *Vie associative-Communication-Commerces*

Philippe BONHOMME : *Bâtiments-Voiries-Sécurité-Cadre de vie*

Sylvie LIMOGES : *Actions sociales-Heure civique-France Services*

Sur rendez-vous au 05.46.92.63.58

Horaires d'ouverture de votre Médiathèque

- Mercredi : 10h à 12h et 14h à 18h
- Jeudi : 16h à 18h*
- Vendredi : 16h à 18h*
- Samedi : 10h à 12h et 14h à 18h



*14h à 18h pendant les vacances scolaires

Tél. : 05.46.92.19.99

Adresse courriel : mediatheque@thenac17.fr

Facebook : [médiathèque Thénac 17](#)

2, rue de la République-Parc du Château-17460 Thénac

ÉDITORIAL	p.3
INFO MUNICIPALE	p.4
Comptes-rendus C.M.	
Jeunesse	
Les finances	
L'Heure Civique	
C.C.A.S	
France Services	
ENVIRONNEMENT	p.9
Végétalisation	
Alerte chenilles processionnaires	
Lutte frelons asiatiques	
Voiries	
Cadre de vie	
INFO CITOYENNE	p.12
Sécurité	
Rappel à l'ordre	
Coup de pouce	
Mesure estivale	
VIE ECONOMIQUE et COMMERCIALE	p.13
Le marché du jeudi	
Santé/bien-être	
EN IMAGES	p.15
AGENDA	p.19
VIE ASSOCIATIVE	p.20
EXPRESSION DES ELUS MINORITAIRES	p.22
MEMO DEMARCHES	p.23
NUMÉROS UTILES	p.24



Chères Thénacaises, chers Thénacais,

À l'approche de la période estivale, je souhaitais partager avec vous quelques étapes importantes de la vie municipale depuis notre installation de mars 2026.

Ces dernières semaines ont été consacrées à la mise en place du nouveau conseil municipal et à l'organisation progressive de nos instances de travail. Les conseillers municipaux prennent pleinement leurs fonctions avec engagement et volonté d'agir au service de notre commune. Cette période d'installation est essentielle pour construire une équipe efficace, à l'écoute et proche des habitants.

En mairie, nous avons également engagé un travail d'organisation afin de sécuriser nos usages numériques, moderniser nos outils et optimiser le fonctionnement des services municipaux. Ces évolutions, parfois peu visibles, sont pourtant indispensables pour garantir un service public plus fiable, plus réactif et mieux adapté aux enjeux actuels.

Parallèlement, notre commune poursuit son implication au sein de l'agglomération. J'ai l'honneur d'avoir reçu du Président une délégation consacrée à la cyber sécurité, à l'intelligence artificielle et à l'inclusion numérique. Ces sujets peuvent sembler techniques, mais ils concernent directement notre quotidien : protection des données, accès aux services numériques pour tous, accompagnement des habitants face aux nouveaux usages et préparation de notre territoire aux évolutions à venir.

Au cours du prochain semestre, nous poursuivrons également l'installation des différentes commissions afin que chacun puisse trouver pleinement sa place dans les projets que nous porterons ensemble pour l'avenir de notre commune.

Je souhaite que cette dynamique collective permette de faire émerger des initiatives utiles, concrètes et partagées.

Je souhaite également évoquer les récents cambriolages et tentatives d'effraction qui ont touché certains habitants de notre commune. Face à ces faits regrettables, la municipalité est en contact régulier avec la gendarmerie afin de suivre la situation avec la plus grande attention. Nous apportons tout notre soutien aux personnes concernées et restons mobilisés pour contribuer à la sécurité de tous. Chacun est invité à faire preuve de vigilance et à signaler tout comportement suspect aux autorités compétentes. Pour autant, il convient de ne pas céder à la psychose : notre commune demeure un lieu de vie paisible et solidaire. C'est collectivement, dans un esprit de responsabilité et d'entraide, que nous contribuerons à préserver cette qualité de vie qui nous est chère.

En attendant, je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, fait de repos, de convivialité et de moments précieux en famille ou entre amis.

Bien chaleureusement,

Votre Maire,
Sylvie MERCIER.



Les conseils municipaux : un pilier de la démocratie locale

Les conseils municipaux jouent un rôle clé dans la gestion et le développement de notre commune. Ce sont des moments de dialogue, d'échange et de décision collective, essentiels au bien-vivre ensemble et au fonctionnement cohérent de notre territoire. Les décisions qui y sont prises par l'ensemble des élus influencent directement la vie quotidienne de chaque citoyen. C'est par l'implication de tous que notre commune avance et se construit.

Les conseils municipaux se réunissent régulièrement pour aborder des sujets variés : l'aménagement du territoire, les travaux, les demandes de subventions, la gestion des agents communaux, les finances locales, les projets culturels et sportifs, ainsi que toutes les questions environnementales.

Informations pratiques

- L'ordre du jour de chaque conseil est disponible sur les tableaux d'affichage de la mairie, sur la page Facebook officielle de la commune, ainsi que sur le site internet de la mairie.
- Les comptes rendus sont publiés après chaque réunion et consultables en mairie en version papier.
- Les conseils municipaux sont ouverts à toute la population. N'hésitez pas à venir assister aux séances !

Bilan des conseils municipaux de décembre 2025 à mai 2026

Depuis la dernière parution de notre bulletin, le conseil municipal s'est réuni à sept reprises. Cette période a été marquée par une transition importante : les premières séances se sont tenues avec l'ancienne équipe municipale, avant que les élections municipales ne donnent naissance à une nouvelle équipe. En raison de la période de réserve électorale, les décisions prises lors de ces conseils ont été relativement limitées, les nouveaux élus ayant ensuite eu à prendre en main l'organisation et le fonctionnement de la commune. Voici un récapitulatif des principaux points abordés lors de chacune de ces réunions.

Conseil municipal du 18 décembre 2025

- Financement d'un voyage scolaire et pédagogique.
- Demande de subvention de la maison familiale et rurale.
- Demande de prêt de la salle municipale par l'association UDAF.
- Modification des statuts SDER.



Conseil municipal du 15 janvier 2026

Séance consacrée aux délibérations financières obligatoires en début d'exercice :

- Autorisation donnée au maire d'engager et de liquider les mandats des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts.
- Délibération autorisant le maire à engager et liquider les mandats d'investissement dans les mêmes conditions.

Conseil municipal du 23 février 2026

- Recrutement d'un agent contractuel au service technique.
- Autorisation de la manifestation, à titre gratuit, du "championnat national air de laser run" dans les arènes de Thénac.
- Convention constitutive d'un groupement de commandes avec la CDA.

Conseil municipal du 5 mars 2026

- Vote et approbation du compte financier unique - résultats de l'exercice 2025.
- Affectation des résultats 2025 pour les bâtiments commerciaux et le lotissement Beauséjour.

Conseil municipal du 20 mars 2026

Premier conseil de la nouvelle équipe municipale, suite aux élections :

- Election du maire.
- Détermination du nombre d'adjoints et élection des adjoints
- Attribution des délégations du conseil municipal.
- Vote des indemnités.

Conseil municipal du 30 mars 2026

Poursuite de l'installation et de l'organisation de la nouvelle équipe :

- Désignation des membres du conseil municipal dans les différents syndicats et organismes (SDER, Odyssee, Soluris, Simba, représentant de la Défense...).
- Mise en place de la commission des appels d'offres.

Conseil municipal du 20 avril 2026

Approbation comptes et vote du budget 2026

- Vote des taux impositions 2026.
- Subventions aux associations.
- Budget primitif 2026.
- Demande de subventions pour réhabilitation de la chaufferie à granulés.
- Choix de l'entreprise pour l'étude de faisabilité du projet terrain entraînement de foot.
- Recrutement d'un contractuel.
- Délibération amende relative aux dépôts sauvages de déchets.

JEUNESSE

PROJET JEUNES THÉNACAIS

Afin de réaliser le projet jeunes soutenu par le nouveau conseil municipal, **nous avons besoin de l'avis des jeunes de Thénac de 12 à 18 ans.**

Pour cela, nous avons publié sur notre compte instagram @thenac_avenir un questionnaire. Si vous êtes parent d'un ado, merci de bien vouloir lui faire part de celui-ci afin de pouvoir récolter un maximum de données et viser le bon fonctionnement de ce projet.



Lien du questionnaire :



TOURNOI

THENAC_AVENIR organise un tournoi 3x3 Foot/Volley/basket le dimanche 5 juillet 2026 de 14h à 18h sur le City stade de Thénac.

Cet évènement est réservé aux jeunes thénacaises et thénacais de 12 à 17 ans.

Pensez à vous inscrire, seul(e) ou en équipe, en envoyant un mp à **thenac_avenir** ou au **06.32.55.98.27**.

Attention :
crampons interdits !



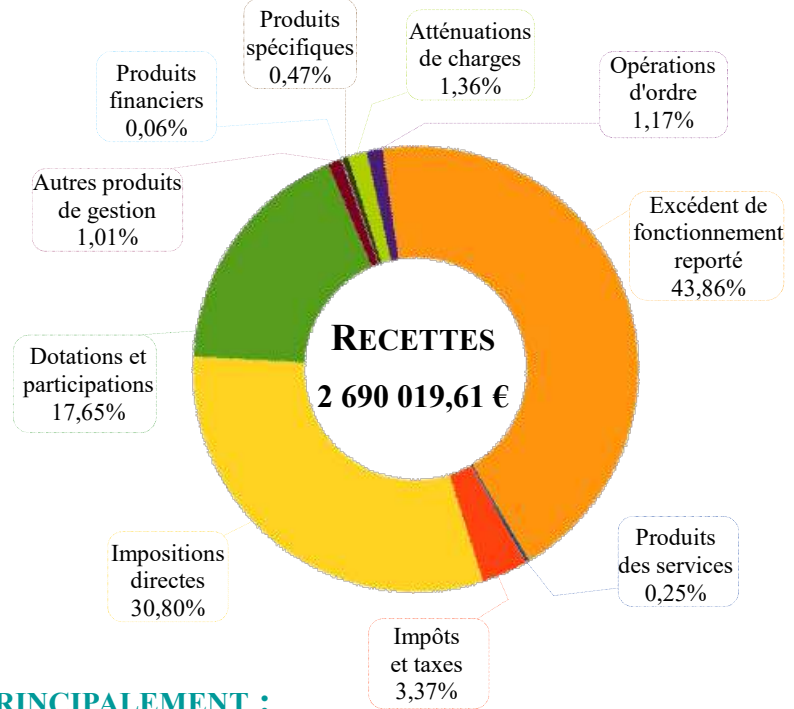
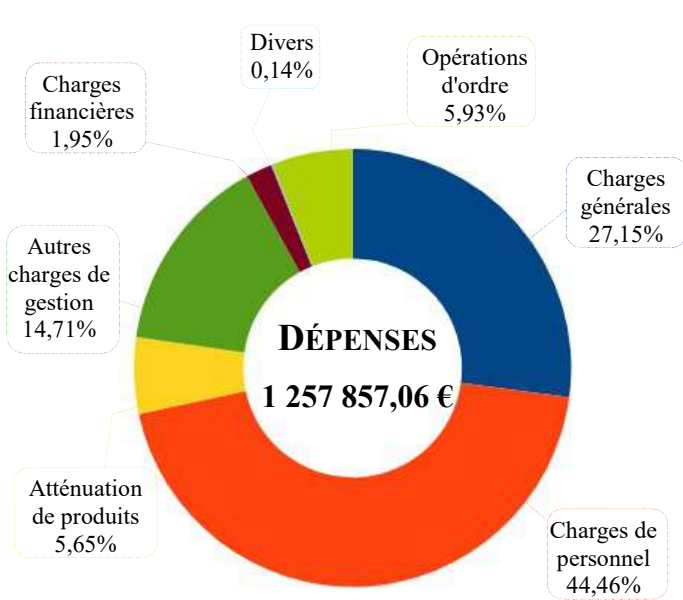
Le 5 mars 2026, le dernier conseil municipal avant les élections était consacré à la présentation et au vote du Compte Financier Unique (CFU) 2025 qui enregistre les dépenses et les recettes comptabilisées tout au long de l'année.

Nos dépenses réelles de fonctionnement sont en hausse de 9,31% par rapport à 2024 et nos recettes réelles en hausse également de 3,82%.

Notre commune se développe et pour répondre au mieux à vos besoins, les frais de gestion à l'entretien des infrastructures augmentent tous les ans. Ils représentent 45% des dépenses réelles.

Pour assurer la gestion des services, 47% de nos dépenses sont consacrées aux rémunérations des personnels techniques et administratifs.

LES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT



LA PROGRESSION DE NOS RECETTES EST DUE PRINCIPALEMENT :

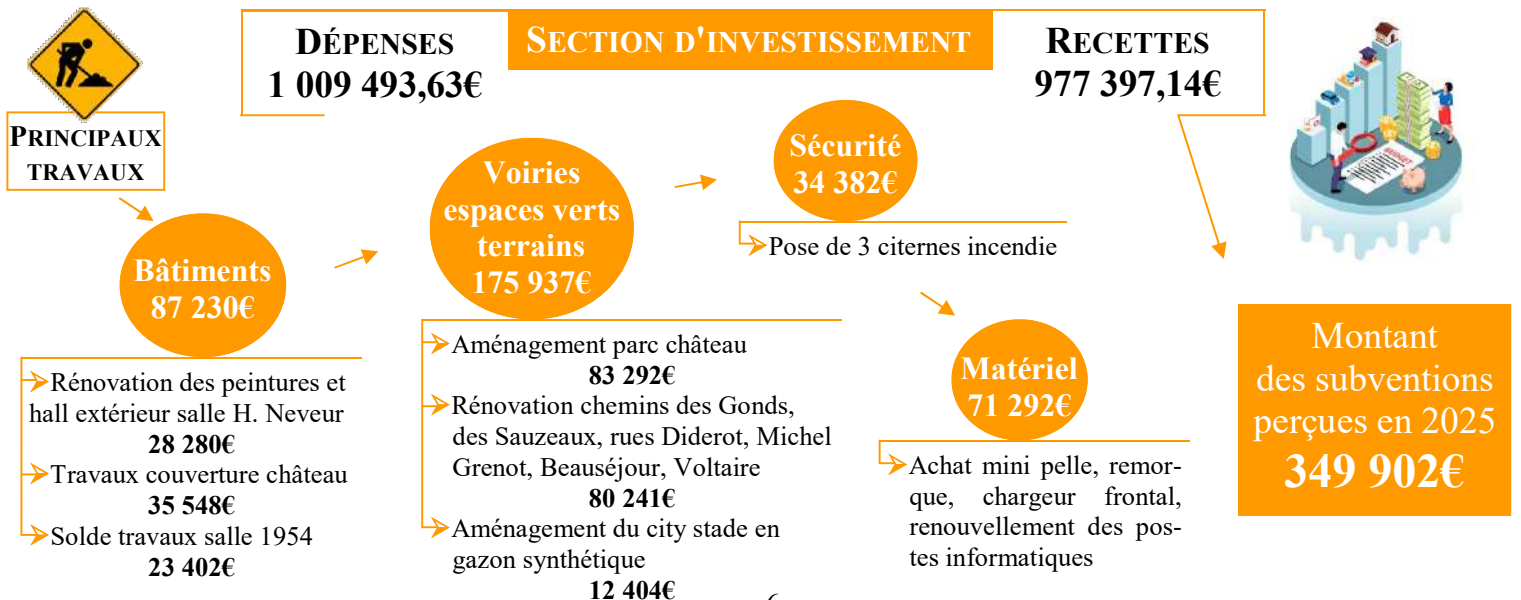
A l'augmentation normale des bases d'imposition (valeur locative déterminée par l'Etat)

Au versement en légère hausse des droits de mutation

À une subvention pour acquisition de matériel de voirie

A un rappel de versement d'indemnité de congés maladie.

Notre résultat cumulé est de 1 432 162,55€ que nous affectons au Budget Prévisionnel 2026 : 1 188 522,065€ (+0,73% par rapport à 2024) en fonctionnement et 243 640,49€ en investissement.



LE BUDGET 2026

Après l'installation du nouveau conseil municipal, le premier travail est de préparer et de voter le budget prévisionnel 2026, c'est ce qui a été fait lors de la séance du CM du 20 avril.

Fonctionnement

DÉPENSES
RECETTES

2 655 391,06€

+ 3,6% par rapport à 2025

Le budget de fonctionnement a été établi en tenant compte de l'augmentation probable de toutes les matières et fournitures due à la hausse des carburants, ainsi que du recrutement d'un nouvel agent d'entretien des voiries.

Investissement

DÉPENSES
RECETTES

1 375 699,55€

BÂTIMENTS

232 000€



VOIRIE TERRAINS PARKINGS

495 500€



798 000€
Opérations de l'année
Priorité donnée à l'entretien des voiries et des bâtiments

EQUIPEMENTS DIVERS Matériel atelier et équipement administratif

70 500€



Participation aux travaux d'aménagement rte de Chermignac et chemin du Fossé Doré, entrepris par le Département.
+ 91 200€

INFORMATIONS IMPORTANTES

IMPÔTS

- Foncier non bâti 45,03% - Pas d'augmentation
- Foncier bâti 47,98%
- Taxe d'habitation 12,91%

2072 HABITANTS

population au 1er janvier 2026 suite au dernier recensement (1748 hab. + 324 population comptée à part).

BUDGETS ANNEXES

BÂTIMENTS COMMERCIAUX	
RÉSULTATS 2025	
Fonctionnement	Investissement
43 950,17€	-26 391,14€ 17 559,03€ report sur le budget prévisionnel 2026
BUDGET PRÉVISIONNEL 2026	
63 259,03€	58 350,17€

LOTISSEMENT BEAUSÉJOUR	
RÉSULTATS 2025	
151 642,77€	
Les travaux du lotissement étant terminés, ce budget est clôturé. Le résultat sera affecté au budget de la commune par une délibération modificative lors d'une prochaine séance de conseil municipal.	

CCAS



Le 12 avril 2026, le conseil d'administration s'est réuni pour voter les résultats 2025 et le budget 2026. Le résultat 2025 s'élève à 19 645,37€. cette année le budget global 2026 s'élève à 31 645,37€. La subvention de la commune est de 12 000€. Une sortie est en cours de réflexion pour le mois de septembre.

Le CCAS a un rôle multiple :

- Venir en aide aux personnes en difficulté financière et/ou fragilisées socialement (prise en charge de certaines dépenses de première nécessité, aide alimentaire).
- Accompagner l'attribution de l'aide sociale des habitants de la commune (instruction des dossiers aide aux démarches administratives).
- Soutenir et impulser les actions pour les jeunes.
- Lutter contre l'exclusion, accompagner et soutenir les personnes âgées et/ou handicapées.
- Financer des animations, des sorties.

Une permanence est mise en place le vendredi après-midi.



Les bénévoles du dispositif "L'Heure Civique" continuent de se mobiliser et poursuivent leurs activités.

Première marche dans un parcours de l'engagement citoyen, "l'Heure civique" a pour objectif de développer un réseau d'entraide et vise à encourager les personnes à offrir une heure par mois de leur temps pour une action de solidarité en faveur d'un voisin ou d'un habitant de leur commune.

Ces gestes solidaires peuvent prendre la forme d'actions interpersonnelles (courses pour un voisin handicapé, transport d'un jeune sans permis, présence auprès d'une personne isolée...), d'actions collectives (nettoyage de quartier, participation à un événement municipal, animation dans une résidence sénior...) ou un coup de main ponctuel à des associations pour renforcer les bénévoles.

Les intervenants de "L'heure civique" ne sont cependant pas habilités à véhiculer les personnes sur de longs trajets, principalement pour des raisons de sécurité et de responsabilité.

Pour répondre à la demande toujours croissante, il vous sera désormais possible, à partir du mois de septembre, de vous rendre à Saintes chaque vendredi matin pour faire vos courses ou honorer un rendez-vous, accompagné d'un bénévole de l'heure civique.

La navette du service de transport à la demande de l'agglomération de **Saintes ALLO BUS** viendra vous chercher à 9h30, place de la Liberté, pour vous conduire à Saintes, quartier Recouvrance. Comptez un retour aux alentours de midi à Thénac.

Ce trajet aller/retour vous coûtera seulement 2,60€.

Vous avez jusqu'au 20 juillet pour une première inscription en mairie, en donnant votre nom et vos coordonnées à la secrétaire de mairie. Vous serez alors recontactés par l'élue chargée de ce dispositif (Mme Sylvie Limoges).

Une fois inscrit, il vous suffira par la suite de prévenir le lundi pour bénéficier du service le vendredi suivant.

Une réunion des bénévoles est prévue courant juin pour finaliser le projet.

APPEL À BÉNÉVOLES

Vous souhaitez vous rendre utiles et donner de votre temps pour une action de solidarité ? "L'Heure civique" recrute des volontaires. Pensez-y !

FRANCE SERVICES

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le réseau "France Services" vise à rapprocher les services publics des citoyens en regroupant en un même lieu, plusieurs administrations (CAF, France Travail, CPAM, etc...).



Ce guichet unique permet aux habitants d'effectuer leurs démarches administratives plus facilement et de bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

France Services Thénac change ses horaires d'ouverture :

- **Lundi de 13h30 à 17h**
- **Mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h**
- **Mercredi de 9h à 12h30**
- **Jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h**
- **Vendredi de 9h à 12h**

Il est conseillé de prendre rendez-vous au 05.46.92.63.58

VÉGÉTALISATION

La commune poursuit son plan de végétalisation afin d'améliorer le cadre de vie, renforcer la biodiversité et lutter contre les effets des fortes chaleurs.

Grâce au soutien de ses partenaires, à l'implication des services municipaux et des élus, de nouvelles plantations ont été réalisées à l'entrée du bourg de Thénac, le long du cimetière.



Ces plantations ont pu être réalisées grâce au soutien des propriétaires agriculteurs qui nous ont concédé le terrain nécessaire.

Nous tenons à remercier Mr Clémentot Henri, Mr Moreau Jérôme et Mr Tercinier, agriculteurs partenaires, le département de la Charente Maritime, la chambre d'agriculture et le syndicat Adour Garonne.



Cette démarche s'inscrit dans une volonté durable d'embellir les espaces publics tout en favorisant des aménagements plus respectueux de l'environnement.



ALERTE CHENILLES PROCESSIONNAIRES



Avec un **niveau de risque critique**, le département de la Charente-Maritime est en alerte rouge, sous surveillance accrue, avec les Cotes-d'Armor.



Après l'épisode neigeux de l'hiver dernier, le redoux s'est installé, avec pour conséquence une réapparition massive de la chenille processionnaire du pin en plein mois de janvier. "Du jamais vu" selon les techniciens de la FREDON 17, qui ne cachent pas leur inquiétude. En effet, ces insectes ne descendent habituellement de leur cocon que fin février, début mars, pour aller s'enterrer et ressortir au printemps, sous forme de papillons.

La situation impose alors une vigilance accrue dans les parcs et jardins, cette espèce nuisible étant extrêmement urticante. Les animaux sont à surveiller

tout particulièrement, pour éviter des risques respiratoires ou de nécrose de la langue. Prudence également pour les enfants qui n'ont bien souvent pas conscience d'un quelconque danger.

Des solutions existent pour éliminer ces indésirables.

Favoriser la biodiversité

Pour lutter efficacement contre cet envahisseur, la nature nous offre une première solution, à la portée de tous, attirer les oiseaux dans son environnement. Il faut savoir qu'un couple de mésanges consomme au quotidien jusqu'à 100 chenilles.

Il suffit de mettre en place des boules de graisse ou des céréales, d'installer des mangeoires, une solution facile, rapide et peu onéreuse.

Rompres le cycle et traiter

L'installation de pièges à phéromones constitue une barrière reproductive déterminante dès le printemps, après transformation des chenilles en papillons. Cette technique cible les papil-

lons mâles pour briser le cycle.

La troisième phase, en septembre et octobre, consiste à "pulvériser un produit totalement biologique, le bacille de Thuringe, avec un taux d'efficacité de l'ordre de 85-90%". Les techniciens de FREDON interviennent avec des atomiseurs dorsaux, à la demande des communes. **Les particuliers peuvent bénéficier de cette prestation en passant par la mairie.**

Sachez que le code de la santé publique impose des actions concrètes aux propriétaires (signalement, traitement) dans les zones infestées, sous peine de sanctions.



LUTTE FRELONS ASIATIQUES

Le secrétariat de la FREDON Charente-Maritime reçoit depuis ces derniers jours des appels de particuliers qui constatent la présence de frelons asiatiques (*Vespa Velutina*) et la découverte de nids primaires en développement (taille d'une orange ou d'un ballon de handball) sur le périmètre de leur habitation (essentiellement au plafond des garages, sur les poutres des hangars, les cabanons de jardins ou les branches d'arbres fruitiers).



Face à cette recrudescence saisonnière et suite à des remontées de divers incidents (piqûres ayant engendré de nombreux œdèmes de Quinke, notamment chez les personnels municipaux), la FREDON 17 recommande la plus grande vigilance et surtout d'éviter tout contact direct avec ces insectes particulièrement dangereux.

Depuis son apparition en 2004 dans le sud-ouest de la France, cette espèce envahissante rencontre des conditions écologiques et climatiques favorables à son expansion.

Se nourrissant essentiellement d'abeilles, mais aussi d'aliments carnés et de fruits, ces insectes inquiètent les apiculteurs et les particuliers pouvant être exposés aux agressions par piqûres.



Pas plus agressif envers l'homme que le frelon commun lorsqu'il est en solitaire, le frelon asiatique peut attaquer collectivement et de façon virulente à l'approche de son nid.

Soyez particulièrement vigilants lors d'opérations de taillage ou débroussaillage, le danger est réel dès que le nid est relativement bas (arbuste, haie...).

Avant d'entreprendre tous travaux de jardin ou travaux de toiture, observez les lieux avec attention pour repérer les mouvements d'insectes révélant la présence d'un nid.

Outre la menace sécuritaire pour les hommes, il a un réel impact sur la biodiversité, notamment sur les pollinisateurs qui constituent l'alimentation des frelons asiatiques. **Ils agissent de juillet à décembre, toute la journée, et déciment les colonies d'abeilles domestiques.**



Pour lutter contre ce redoutable prédateur, la capture par piégeage des fondatrices, du 15 février au 30 avril, est simple et efficace.

Si vous découvrez un nid de frelons asiatiques près de chez vous, n'intervenez pas seuls. Prévenez immédiatement la mairie qui a l'obligation d'en signaler la présence et prenez contact avec un professionnel.



Contact SOS INTERVENTION :
[05 46 50 26 86](tel:0546502686)

Mail :
fredon.charente-maritime@orange.fr

Site internet :
www.fredon-charente-maritime.fr

VOIRIES

Philippe Bonhomme



Le 27 mai dernier s'est déroulée, dans la salle Hélène Neveu, la réunion publique en présence de cinq techniciens du Syndicat des Voiries, pour la présentation du projet d'aménagements et sens de circulation des quartiers Mimosas/Maisons Blanches pour le secteur ouest, La Garenne /La Motte pour le secteur est.

Il est important de rappeler que l'objectif de ce projet est de réguler et sécuriser au mieux les rues à fortes densités de circulation.

Sous forme de groupes de travail sectorisés, les riverains, techniciens et élus ont pu ensemble visualiser et échanger sur la pertinence des détails de ce projet. Cela nécessitera une période d'essai dans son fonctionnement, afin de permettre d'apporter toutes les corrections possibles et ceci presque en temps réel, par une mobilité de signalétique et un marquage au sol adapté.

A l'issue de cette période d'essai, une nouvelle réunion sera organisée pour consulter à nouveau et recueillir les informations de chacun avant de lancer un projet définitif.



Parallèlement, se poursuivent en ce moment même les études de l'aménagement de la Rue du Fossé Doré et le réaménagement de l'accès du grand parking, dans la continuité du réaménagement de la route départementale, le long de notre cimetière.

Toujours dans le registre voirie, les travaux de réfection du chemin de la Balloterie ont démarré le 28 mai dernier, s'en suivront aussitôt les travaux du chemin des Lourdines et du chemin des Bertaudières.



CONTAINERS POUBELLES PARKING RUE DU FOSSÉ DORÉ.

Nous constatons chaque semaine bon nombre de dépôts anarchiques au pied des containers.

Nous rappelons que ces containers ne sont pas sous la compétence de la commune et que par conséquent les agents municipaux n'ont pas dans leur attribution et fonction le ramassage de ces déchets.

Pour les containers de verres, certains persistent à déposer leurs déchets en vrac à même le sol, laissant derrière eux de nombreux morceaux de verres cassés sans se soucier de la dangerosité occasionnée.

Le bon sens commun impose que lorsque les containers sont pleins, le mieux est de conserver ses déchets le temps que la CDA réalise son enlèvement et de ne pas considérer l'espace container comme une décharge publique à ciel ouvert.



Les dépôts sauvages de vêtements et autres textiles là aussi trop souvent mal traités, sales et non triés, obligent la structure en charge du système de récupération Le Relais à prendre la décision de retirer purement et simplement son container à titre définitif.

Enfin pour conclure ce chapitre, des plantations d'arbustes ont été réalisées le long des murs Nord et Ouest de notre cimetière, financées par le département et la chambre d'agriculture.

Il est à noter qu'une vingtaine de ces arbustes ont été dérobés seulement 48 heures après leur plantation. Ils ont bien entendu été remplacés depuis.

DÉBORDEMENT DE VÉGÉTAUX : CE QUE DIT LA LOI

Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres, tailler ses arbustes et haies dès lors qu'ils sont en bordure du domaine public.

(Article R 116-2-5 du code de la voirie routière) (Article 673 du code civil).

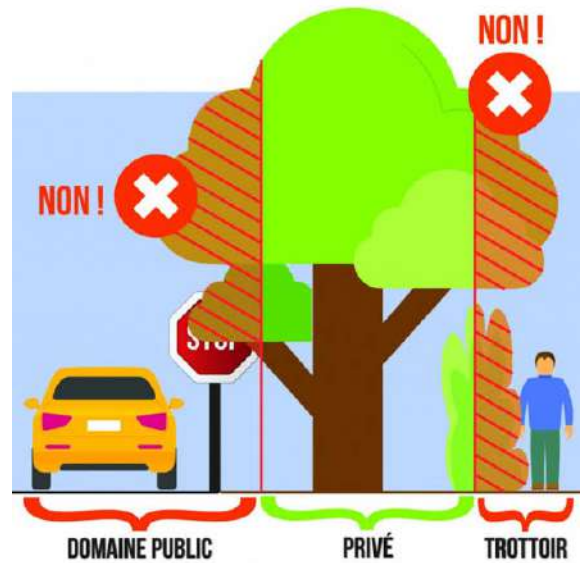
La responsabilité du propriétaire peut être recherchée et engagée en cas de dommages matériels ou dommages à la personne, le propriétaire s'expose à une amende de :

1500,00 €

Il est à noter également que les branches ne doivent jamais être en contact avec un conducteur de câble électrique, téléphonique, ou d'éclairage public.

La communauté d'agglomération de Saintes nous rappelle une nouvelle fois que la décision de ne plus effectuer le ramassage dans ces zones pourrait être prise si la situation devait perdurer, au profit d'une collecte groupée en lieux accessibles.

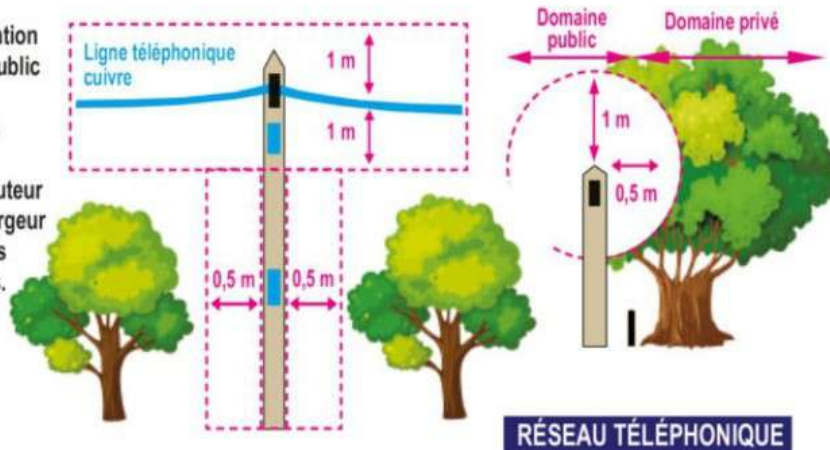
Le Maire, dans son pouvoir de Police Article L.2212-2 peut ordonner les travaux d'élagages. Les frais occasionnés résultants de cette opération resteront à la charge du ou des propriétaires.



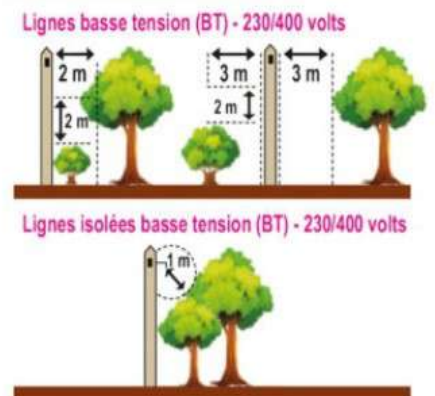
Soyons responsables et faisons preuve de bon sens commun.

Quelles sont les distances à respecter ?

Chaque plantation du domaine public ou privé doit respecter une distance de 1 mètre en hauteur et 50 cm en largeur avec les lignes téléphoniques.



RÉSEAU ÉLECTRIQUE



SÉCURITÉ



Prévention cambriolages

Depuis plusieurs mois maintenant nous faisons face à une recrudescence de cambriolages sur notre commune.

Afin d'assurer la sécurité et de prévenir les actes de malveillance, la municipalité a pris, **dès le 2 décembre 2025, un arrêté portant modification provisoire des horaires d'éclairage public.**

En parallèle, **les services de gendarmerie ont intensifié leurs patrouilles sur notre territoire**, comme sur les autres communes qui connaissent le même problème.

Participation citoyenne

afin de développer la prévention de la délinquance et de renforcer le lien entre les forces de l'ordre, les élus et les habitants, la commune de Thénac a signé une convention de participation citoyenne.

Paraphée le 9 juillet 2025 par la Maire Sylvie Mercier, le sous-préfet Guillaume Brault et le commandant de la compagnie de gendarmerie de Saintes Jérémy Coquelin, cette convention vise à développer, auprès des habitants, une culture de la prévention de la délinquance. Elle établit dans le même temps un rapprochement entre les forces de sécurité, les élus et la population.

Plusieurs habitants se sont portés volontaires à cette démarche citoyenne, leur mission étant de relayer rapidement auprès des forces de l'ordre et du maire les faits ou événements qui ont retenu leur attention.

Nous sommes néanmoins toujours à la recherche de volontaires pour couvrir la totalité du territoire de la commune.

Vous avez jusqu'au 10 septembre pour vous faire connaître en mairie : Accueil.mairie@thenac17.fr

Tranquillité vacances

A l'approche des prochaines vacances, laisser son domicile sans surveillance est une source d'inquiétude pour chacun de nous.



Si vous devez vous absenter, nous vous recommandons de vous inscrire à l'opération Tranquillité vacances.

Les services de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement et vous préviennent en cas d'anomalies. Vous pouvez vous inscrire en ligne ou vous rendre en brigade de gendarmerie, au plus tard 3 jours la veille du départ.

Prenez enfin quelques précautions avant de partir, en **signalant votre absence à votre entourage** (famille, amis, voisins), faisant **suivre votre courrier**, créant l'illusion d'une présence (programmateur pour la lumière, la télévision) et en **évitant de diffuser dates et lieux de vacances sur les réseaux sociaux.**

RAPPEL À L'ORDRE

Face à de trop nombreuses plaintes, Madame le Maire tient à rappeler les termes de son **arrêté du 22 avril 2022** relatif à la lutte contre les bruits de voisinage :

"...Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé des êtres humains..."

"...Les activités bruyantes susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, effectuées par les particuliers à l'extérieurs ou à l'intérieur des bâtiments...sont autorisées :



- de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h les jours ouvrables
- De 9h à 12h et de 15h à 20h les samedis
- De 10h à 12h les dimanches et jours fériés"

Cet arrêté est consultable en mairie, ainsi que sur le site internet de la commune.



MESURES ESTIVALES



Bureau de Poste de Thénac

Comme l'an dernier durant la période estivale, les horaires du bureau de poste de Thénac seront aménagés **du 6 juillet au 29 août 2026 : du lundi au vendredi de 08 h 30 à 11 h 30.**

Le bureau reprendra ses horaires habituels à compter du **31 août 2026.**

Les services de la Poste et de la Banque Postale sont également accessibles en ligne :

www.laposte.fr
www.labanquepostale.fr



LE MARCHÉ DU JEUDI

Le marché de Thénac se tient tous les jeudis de 8h à 12h place de la Liberté.



Chez Jossy

Depuis le 30 avril, vous pouvez vous approvisionner en fruits et légumes BIO

Chez Jossy :

"Je me prénomme Jossy et je suis votre nouvelle vendeuse de fruits et légumes BIO.

Je remplace l'équipe du Domaine de Chaillou, auprès duquel je me fournis également en fruits et légumes Bio...

Je compte sur votre présence tous les jeudis au marché de Thénac."

Au Cœur du Levain

Depuis le mois de novembre, les Thénacais peuvent également y trouver une boulangerie artisanale où pains et brioches se partagent l'étal.

La commune met à l'honneur une initiative locale tournée vers l'artisanat et le développement durable avec la création de la micro-boulangerie biologique "Au cœur du levain", installée à Tesson.

Porté par Jacques-Antoine Delevaux, artisan boulanger passionné, ce projet repose sur la fabrication de pains labellisés AB au pur levain naturel, pétris à la main à partir de farines biologiques issues de circuits courts.

L'activité s'inscrit dans une démarche respectueuse de l'environnement, intégrant notamment l'utilisation d'eau filtrée et une production à échelle artisanale.

Le choix d'un fonctionnement principalement sur commande permet de limiter le gaspillage alimentaire tout en assurant une qualité optimale des produits.

Cette initiative contribue à dynamiser le tissu local en valorisant les savoir-faire, les producteurs du territoire et une consommation plus responsable.



AU COEUR DU LEVAIN



Du pain vivant au levain naturel



Farines locales & biologiques



Pétrissage à la main - Avec un four en chauffe indirecte à Bois



Une démarche Écologique Anti-Gaspi



Eau Filtrée

Sur Commande 48H Avant

Au Cœur du Levain, c'est une micro-boulangerie

07 49 55 68 56

Envoyez un sms 48H avant (nom, produit, quantité et le jour souhaité)

Pour tous les lieux de vente, merci de votre compréhension.

- Chez Dabin, à Tesson:

Mercredi et Samedi - 17h30 à 18h45
(Sur commande - Vente en direct)

- Sur le Marché de Thénac:

Le Jeudi matin (Vente en direct)

- La Cueillette de Beaurepaire à St-Simon de Pellouaille

(sur commande dépôt de pain)

- Sur le Marché de Gémzac:

Le Vendredi matin (Vente en direct)

- Halte Chaillou Gémzac:

Vendredi (Sur commande en dépôt de pain)

- Sur le Marché de Pons:

Le Dimanche Matin (Vente en direct)

Les Pains et Brioches:

Pain de Campagne en T80
Pain Complet en T110 et seigle T170
Pain Petit épeautre 100% levain Petit Épeautre
Pain au Korasan 100% levain Korasan
Pain Beluga, Pain de Seigle 100% levain seigle
Prix au Poids et/ou à la pièce de 500gr pour certains pains au Kg
Pain sans Gluten* (*traces éventuelles de gluten)
Brioche et Briochette au levain, Babka chocolat
Prix au poids et/ou Prix à la pièce

Paiement accepté:
Espèces ou Chèque

Suivez-moi & Partagez

@aucoeurdulevain

Au Coeur Du Levain

LE MARCHÉ DE THÉNAC



De la tête... aux ongles.



À Thénac, le salon **Histoire de Sublimer**, dirigé par Pauline, accueille désormais une belle collaboration avec **Cicéron Gwénaëlle**, indépendante passionnée par l'univers de la beauté et du bien-être.

Ces deux jeunes professionnelles unissent leurs compétences et leur savoir-faire au sein du salon afin de vous proposer une expérience complète, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

De la coiffure à la prothésie ongulaire, tout est pensé pour vous sublimer des cheveux jusqu'au bout des ongles. Que

ce soit pour une coupe, une couleur, un brushing ou une mise en beauté des mains, Pauline et Gwénaëlle vous accompagnent avec passion et professionnalisme.

Retrouvez-nous tous les jours aux heures d'ouverture du salon et prenez facilement vos rendez-vous sur Planity.



Mme Nadège Le Gall tient à faire savoir que son cabinet de réflexologie plantaire chinoise, massages en bien-être énergétique et séances Reiki, "Espace Nature Ô", situé 10 rue de la République, est toujours en activité, après rénovation de sa façade.



Quand l'hypnothérapie et la psychologie s'allient pour le bien de chacun !

Depuis le 1er mai, j'ai la joie de rejoindre le cabinet de psychologie de Mme Camille HENRY, au 4 impasse du Puits à Thénac, où je consulte les vendredis et samedis matin en tant qu'hypnothérapeute.

L'hypnose thérapeutique permet un travail profond sur de nombreuses problématiques du quotidien, dans une approche douce et respectueuse du rythme de chacun. Elle peut notamment aider à mieux gérer le stress et les émotions, retrouver confiance en soi, apaiser certaines douleurs chroniques ou encore accompagner les personnes souhaitant se libérer d'addictions.

Je suis également particulièrement engagée dans l'accompagnement des personnes en situation d'épuisement professionnel ou de burn-out, que je ren-

contre fréquemment dans le cadre de mon activité.

Cette pratique est pleinement complémentaire du travail psychologique : là où la parole permet d'explorer le conscient, l'hypnose ouvre un espace de travail tourné vers l'inconscient. C'est cette complémentarité qui peut rendre notre collaboration particulièrement enrichissante pour les personnes que nous accompagnons.

Questions fréquentes sur l'hypnose :

Suis-je hypnotisable ?

Oui, l'hypnose est accessible à tous. Il est alors question de facilité de départ ou d'apprentissage. Ce qu'il faut, avant tout, c'est de l'ouverture, se sentir en confiance et de la curiosité.

Vais-je perdre le contrôle sous hypnose ?

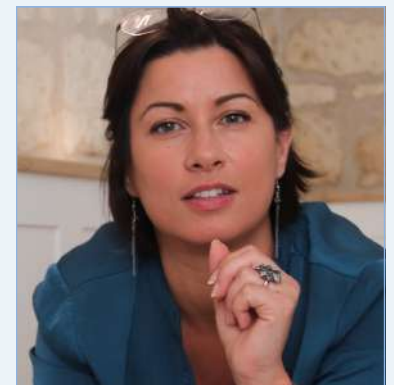
Non, vous restez maître de vous-même sous hypnose. C'est un état où votre esprit reste conscient et actif et qui permet seulement d'accéder plus facile-

ment à vos ressources pour faciliter le changement.

Vous êtes maître-esse de la séance.

Comment se déroule une séance d'hypnose ?

La première séance dure environ 1h30 pendant laquelle nous commençons par faire connaissance et étudions votre objectif. Vient la séance d'hypnose à proprement parler et enfin, un temps d'échange est prévu. Les séances suivantes sont généralement plus courtes, aux alentours d'une heure.



Parce qu'il est essentiel que chacun puisse accéder à un accompagnement adapté, je propose également des séances à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer, ainsi que des consultations en visioconférence.

Renseignements et prise de rendez-vous : 06.70.39.20.76
Résalib.fr
Morganeyviquel-hypnose.fr

15 décembre Concert de Noël

Le chœur Athénus a fait église comble pour son traditionnel concert de Noël.



9 décembre - Bébé bibli nounou

Séance spéciale en cette fin d'année avec la violoniste Stéphanie Brung, très appréciée des tout-petits (et des grands aussi).



20 décembre Noël à Thénac

Le spectacle de Noël, rendez-vous très attendu par les enfants, a conquis petits et grands. Le feu d'artifice, annulé l'été précédent pour cause de canicule, a pu être tiré dans le parc, malgré le mauvais temps.



6 janvier - Episode neigeux

Thénac sous la neige ! Un épisode exceptionnel, un spectacle magnifique et rare...et une belle solidarité ! Adjoints, agents et bénévoles ont retroussé leurs manches pour dégager les accès et les voies. Bravo et merci à chacun d'entre eux !



11 janvier
Vœux du Maire
Un grand nombre de thénacais ont répondu présents pour la présentation des vœux du maire.



31 janvier
Le phare de Cordouan
Pierre CORDIER, guide conférencier et dernier gardien du Phare de Cordouan, a répondu présent à l'invitation de Nadine PAYET, présidente de EPLL, le 31 janvier 2026. Une belle projection commentée sur le roi des phares ! La salle 7 du bâtiment 1954 était remplie pour cette occasion.



13 mars

Départ en retraite bien mérité pour Cathy Blanchard.



30 avril - La Castafiore

Le 30 avril dernier, l'association "Le Cercle de l'Amitié" a organisé pour ses membres une sortie au cabaret "La Castafiore". Nous avons passé un très agréable moment convivial et dans la bonne humeur. Tout le monde était satisfait...



...Si vous aussi, vous voulez passer de bons moments le jeudi, venez nous rejoindre pour des après-midis jeux.

2 et 3 mai

Foire aux Fleurs

Après un samedi gris et pluvieux, un soleil inespéré a fait son apparition le dimanche.



5 et 6 mai - Laser Run

La Base Aérienne 722 de Saintes a accueilli le 5 et 6 mai 2026 une manifestation nationale sportive et conviviale autour du Laser Run, discipline moderne et dynamique associant course à pied et tir laser. La commune de Thénac était partenaire en permettant l'accès au théâtre gallo romain des arènes de Thénac pour l'organisation de cette manifestation.





22 mai
Finale de la Coupe des Vétérans
Thénac a accueilli le match entre Rochefort et Fontcouverte pour la finale de la coupe des Vétérans.



30 mai
Concours "Si tu lisais à voix haute"
Huit enfants de quatre écoles (Thénac, Rétaud, Paul Bert et Roger Pérat) ont participé à ce concours organisé par l'association "L'écriture Prend le Large".
BRAVO aux lauréats Milo, Téano, Mila et Tymeo !!





30 mai - Les Eclats de Thénac
Belle soirée estivale avec les Eclats de Thénac.



AGENDA - DATES À RETENIR

Ce programme est prévisionnel et susceptible d'évoluer en fonction des règles sanitaires, de sécurité ou de la finalisation ou pas de certains projets.

20 JUIN
OUVERTURE DE LA BOUTIK
Friperie 6, rue de la Paix - 14h/17h30

26 JUIN
FÊTE DE L'ÉCOLE
Parc du Château Maguier
Organisée par CAP Thénac

27 JUIN
OUVERTURE DE LA BOUTIK
Friperie 6, rue de la Paix - 14h/17h30

28 JUIN
GRATIFÉRIA
Donnez-Prenez
Sur toute la commune 10h-16h
Organisé par Actions village



30 JUIN
ATELIER NUMÉRIQUE
Savoir optimiser son PC
Espace 1954 de 9h30 à 11h30

04 JUILLET
DOUZE FOIS PAR AN
Le cycle féminin dans tous ces états
Avec Séverine Baron-Martin
A la Yourte - 10h30
Organisé par Actions village



05 JUILLET
TOURNOI 3X3
Foot/Volley/basket
City stade de 14h à 18h
Organisé par THENAC Avenir



11 JUILLET
FÊTE NATIONALE
Parc du château Maguier - 19h
Organisé par Thénac en Fêtes

3 AOÛT
EUROCHESTRIES
Quatuor à cordes
Vox Cordis du Brésil
Eglise de Thénac - 20h30



4 SEPTEMBRE
FORUM DES ASSOCIATIONS
Parc du Château/ Salle Neveur 15h/19h30

19 ET 20 SEPTEMBRE
UTP ULTRA TRAIL PONS
4ème édition
Passage sur notre commune



26 SEPTEMBRE
CYRANO POUR LES NULS POUR TOUS
Spectacle interactif - 14h (durée 90mn)
Château Maguier
Organisé par la médiathèque de Thénac

2-4 OCTOBRE
LES TÉMOINS DU MONDE
Salle Hélène Neveur
Festival Thénac Prend le Large



11 OCTOBRE
MARCHE ROSE
Organisée par "Marchant de Bonne Heure" d'Actions Village.

8 NOVEMBRE
NETTOYONS LA NATURE
Organisé par Actions Village



21 NOVEMBRE
REPAS MUSICAL
Salle Hélène Neveur
Organisé par Actions Village

27 NOVEMBRE
TÉLÉTHON
Organisé par l'ASTC



VIE ASSOCIATIVE

L'équipe pédagogique et le CAP Thénac (APE) vous invitent à la fête de l'école, le **vendredi 26 juin à partir de 16h15**.

La place du château Maguier prendra des airs de chapiteau pour une soirée festive conviviale et familiale ouverte à tous. Les enfants de l'école de Thénac se présenteront à partir de 18h. De nombreuses animations gratuites : **manège, jeux gonflables, jeux en bois, pêche aux canards**.

Restauration et buvette sur place pour le plaisir des petits et des grands.

Nous vous attendons nombreux pour ce moment convivial.

L'association CAP THENAC soutient de nombreux projets tout au long de l'année et participe au financement de voyages et sorties culturelles.



Elle organise et finance notamment en totalité la boum de l'école (goûter, bar à bonbons, atelier photo, animations...) qui a eu lieu cette année le 25 avril.



L'association a également financé intégralement l'achat de deux tables de ping-pong avec raquettes et balles, installées dans la cour de l'école pendant les vacances de Pâques (trotinettes, tricycles et tablettes les années précédentes).



FRIPERIE "La Boutik"



**OUVERTURE TOUS LES SAMEDIS EN JUIN
14H00 / 17H30 - DÉSTOCKAGE**

Tout à 1 euro !



Vente de vêtements de seconde main, toutes tailles et toutes catégories. Les fonds récoltés sont destinés à l'aide aux personnes en difficulté. Déposez vos vêtements propres et en bon état directement à la Boutik chaque jeudi après-midi, jour du tri des dons par les bénévoles, ou les samedis d'ouverture de la friperie.

6, rue de la Paix - 17460 Thénac
06.80.18.11.16 ou 06.61.50.94.92
solidaritéthenacaise@orange.fr

Gratifieria

**Dimanche 28 juin
de 10h à 16h**

Donnez Prenez

Thénac

Offrez une nouvelle vie à vos objets !!!
Faites un geste pour la planète !

INTERDIT d'exposer sur le trottoir ou sur la voie publique

→ A cette date, sur tout le village de Thénac, chacun peut tenir son stand et donner des objets dont il n'a plus l'utilité.
→ Stands installés **UNIQUEMENT** sur les espaces privés : Entrée, portail, cour...
→ Ces dons doivent être en **bon état** et propres : Vêtements, déco, meubles...
→ Les objets restant en fin de journée seront rangés par chaque propriétaire.

La GRATIFERIA est un véritable pied-de-nez à notre société consumériste. C'est un évènement pour créer du lien entre les habitants, et encourager la solidarité !

Affichez ce visuel là où vous tiendrez un "stand gratifieria"

THÉNAC

4 JUILLET
A LA YOUÏTE - 10H30
2 rue d'oberot

Atelier réservé aux femmes afin de préserver un espace de parole libre et confidentiel

VOS MÈRES
VOS FILLES
VOS SŒURS
VOS AMIES
VOS AMOURS

Le cycle féminin dans tous ses états

Des premières menstruations à la ménopause, l'endométriose et l'adénomyose
Rendre visible, l'invisible ! avec Séverine Baron-Martin

Inscription auprès de Sandrine
au 07 81 47 56 60

ORGANISÉ PAR
AVEC

Thénac en Fêtes

Samedi 11 juillet 19 heures
Parc du Château

Animations Musicales, Bal Pop
Feu d'artifice (Sous réserve météo)
Restauration Buvette

Quatuor à cordes *Vox Cordis* - Aracaju, Brésil

LE 3 AOÛT À 20H 30 À L'ÉGLISE DE THÉNAC - NE LE MANQUEZ PAS !

37^e FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORCHESTRES DE JEUNES
Euroorchestries
Grandes mélodies symphoniques

30 JUILLET - 12 AOÛT
En Chaire - Mélodie - Chœurs & Orchestre

65 CONCERTS
350 MUSICIENS
10 PAYS

www.euroorchestries.org/17

Pour ce 37ème festival international d'orchestres de jeunes, la commune accueille le quatuor à cordes **Vox Cordis** de Aracaju au Brésil.

Fondé par de jeunes musiciens professionnels, le quatuor, basé dans l'Etat brésilien

Sergique, lie musique classique et valeurs sociales.

Connu aussi bien pour son excellence musicale que son engagement social, Vox Cordis propose régulièrement des concerts gratuits à destination des publics les moins favori-

sés, en investissant aussi bien des écoles, des églises, des institutions culturelles ou encore des espaces communautaires.

C'est un honneur de les recevoir dans le cadre des Euroorchestries.



Répertoire

Astor Piazzolla
Les Quatre Saisons de Buenos Aires

- Primavera Porteño
- Verano porteño
- Otoño Porteño
- Invierno Porteño
- Lá Muerte Del Angel
- Fuga y Misterio

Compositeurs brésiliens

Heitor Villa-Lobos
Bachiana 5
Quatuor à cordes N.1

- Cantilena
- Brincadeira
- Canto Lírico
- Cançoneta
- Melancolia
- Saltando como um Saci

Cezar Guerra Peixe

- Mourão

Fabiano Santana

- Sergipanidade

Hércules Gomes

- Cantiga
- Baião
- Frevo

Clóvis Pereira

- Três Peças
Nordestinas
- No Reino da Pedra Verde
 - Aboio
 - Galope

Chiquinha Gonzaga

- Corta jaca

Ayant commencé la musique à l'âge de 6 ans, Lucas s'improvisait rapidement dans les programmes musicaux à portée sociale de l'État de Sergipe où il a acquis les bases de sa formation artistique et technique. Il prit activement part aux concerts éducatifs menés par l'orchestre symphonique de l'université de Sergipe (SPALLA) et est actuellement membre de l'Orquestra Experimental de Repertório. Fortement engagé dans son développement technique et artistique, Lucas a suivi de nombreuses masterclasses auprès de professeurs et solistes de renommée nationale et internationale, développant son identité musicale.

Lucas Olanda



João Oliveira

A l'âge de 19 ans, João fut le seul candidat admis à l'orchestre symphonique de Sergipe (ORSSE). Après deux ans seulement en son sein, il devient avec succès le chef d'attaque des seconds violons de l'orchestre. Il a eu l'opportunité de participer à plusieurs festivals de musique prestigieux au Brésil. En parallèle de sa pratique orchestrale, il est engagé dans diverses projets de musique de chambre et dans l'élargissement du public de la musique classique.

Ayant commencé l'alto à l'âge de 16 ans, Raniel développe rapidement une très grande technicité. Il participe à des festivals et masterclasses avec des chefs de renommée internationale. Actuellement premier alto de l'orchestre académique municipal de Nossa Senhora do Socorro, il se forme également à la transcription et l'arrangement de manière autodidacte.

Raniel Dória



Bruno Lomonaco

Ayant commencé le violoncelle à l'âge de 17 ans, Bruno poursuit depuis 2020 son cursus à l'université de Rio Grande (UFRN), au sein du programme "Technical Music Program" puis en licence de violoncelle. S'il a déjà pu jouer dans de multiples festivals prestigieux (Musical Festival of Pelotas, Gramado in Concert, etc.) il complète son parcours par une formation au sein de l'Académie Sibelius d'Helsinki sous le mentorat de Erkki Lahesmaa et par diverses masterclasses.

LE 4 SEPTEMBRE
DE 15H00 À 19H30

THÉNAC

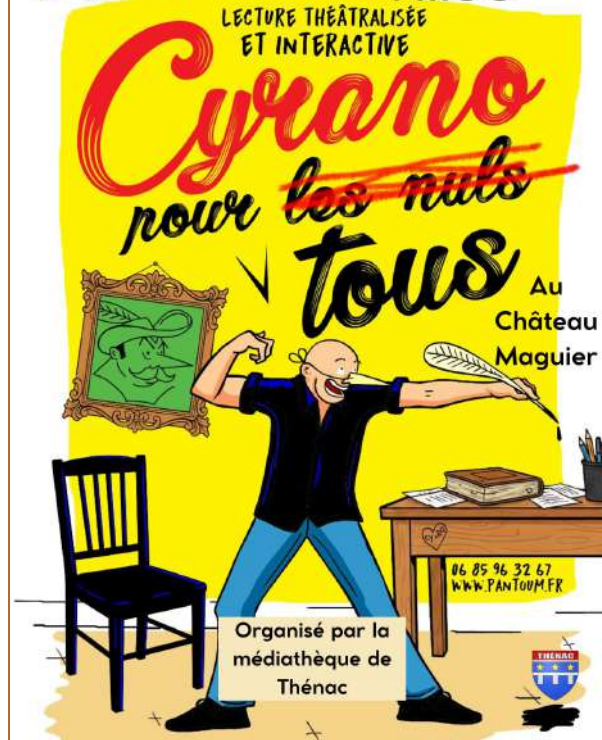
Forum des
Associations



VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU DÉCLAMER UN (PETIT) BOUT DE CYRANO,
SANS JAMAIS OSER LE FAIRE ?

THÉNAC 26 septembre
14h00

PANTOUM
PRÉSENTE



Le samedi 26 septembre, La médiathèque de Thénac vous propose une approche originale de Cyrano de Bergerac, chef d'œuvre de la littérature maintes fois adapté au théâtre et au cinéma.

Ce spectacle familial est un partage : les spectateurs seront invités à participer activement, dire des petits bouts de texte, jouer un plus gros rôle ou un vrai bout de scène, toujours aidés par le comédien bienveillant.

Une connivence, une complicité, se créent immédiatement, recréant alors le jeu, tous ensemble.

Les vers de Cyrano de Bergerac sont tellement vivants, tellement parlés, que pour

les entendre bien, il vaut mieux parfois être plusieurs !

**Spectacle gratuit tout public
(enfants à partir de 8-10 ans accompagnés).**

Ne manquez pas d'aller visiter le site Internet de la commune, pour vous informer au quotidien
www.thenac17.fr

FESTIVAL THÉNAC
PREND LE LARGE

Les **TÉMOINS**
du **MONDE**

VEN 2 | OCT 2026
SAM 3 |
DIM 4 | 19^e édition

salondulivrethenac.fr

EXPRESSION DES ÉLUS MINORITAIRES

"Chers habitants,

L'équipe de Mme Mercier a été élue à plus de 81% des votes exprimés sur environ 1400 électeurs. 974 ont voté, dont 3,6% de votes nuls. Donnant 1 conseiller municipal d'opposition.

L'organisation actuelle de la mairie est une gouvernance verticale, avec des adjoints référents sans commission permanente. L'information est centralisée au sein de la majorité et prive l'opposition d'un droit de regard en amont et de débat contradictoire.

Dans ce contexte, la participation de l'opposition est limitée.

Les impôts fonciers augmenteront sur la commune même si celle-ci n'a pas augmenté son taux.

Pour l'avenir, la majorité municipale souhaiterait agrandir la mairie actuelle et réaliser une petite salle de réception au Château Maguier, en complément de la salle Hélène Neveu.

Je m'interroge sur la réalisation d'une extension de la mairie actuelle et d'emplacements de parking.

Le centre bourg serait saturé par le futur pôle de l'espace Méchain.

Est-il vraiment déraisonnable d'envisager le transfert de la mairie au Château Maguier ?

Je me tiens à votre écoute pour que toutes les voix s'expriment."

Sophie FORT





À 16 ANS

c'est le recensement!

... et il est obligatoire !

Tous les jeunes français doivent se faire recenser :
soit en ligne, soit en mairie.

Cette obligation légale doit
s'effectuer **dans les 3 mois**
qui suivent les 16 ans.



◆ RECENSEMENT

Dans les 3 mois qui suivent les 16 ans de votre enfant, il doit venir se présenter en mairie pour se faire recenser et ainsi effectuer sa Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Pour se faire, il doit se munir de sa carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Toutes les informations sur :

<https://presaje.sga.defense.gouv.fr/>

◆ SERVICE DES DÉCHETS

Vous arrivez sur la commune ou bien vous avez des questions, contactez le 05.46.93.41.50 en demandant le service de redevance des déchets. Vous pouvez également vous connecter sur le site de l'agglomération de Saintes :

www.agglo-saintes.fr

◆ AIDES TERRITORIALES

Délégation du département pour les aides sociales (Aide Personnalisée à l'Autonomie, Protection Maternelle et Infantile, assistant social) : 37 rue de l'Alma à Saintes, ou au 05.46.92.38.38.

L'emploi avec le département : par téléphone au 05.46.38.97.10, par mail sur contactemploi17@charente-maritime.fr, sur le site www.emploi17.fr.

◆ TRANSPORTS BUSS

BUSS propose une offre de services de transports en commun :

- des lignes urbaines (A, B et C) qui desservent mieux le territoire
- des lignes rurales renforcées
- des lignes scolaires/RPI retravaillées
- un système simplifié pour le transport à la demande et les navettes (Allo'Buss)
- une offre de vélo en libre-service.

Informations sur l'application BUSS ou le site :

www.buss-saintes.com

◆ ECOLE-PÉRISCOLAIRE

Pour toute information, contactez la mairie au 05.46.92.63.58, l'AGGLO au 05.46.93.41.50 ou sur le site :

www.agglo-saintes.fr

◆ ADRESSE POSTALE

Pour garantir une bonne distribution de votre courrier, être rapidement secouru en cas de problèmes et éviter les erreurs de raccordement à la fibre, pensez à indiquer lisiblement VOTRE NUMÉRO D'ADRESSAGE ET VOS PRÉNOM ET NOM SUR VOTRE BOÎTE AUX LETTRES.

◆ URBANISME

Vos projets de travaux d'urbanisme font l'objet d'une déclaration à la mairie tels que : réfection de toiture, construction de bâtiment, modification de la façade (fenêtre), abri de jardin, piscine, clôture, panneaux photovoltaïques... Pour ce faire, vous êtes invités à créer un compte sur le guichet unique suivant :

<https://ca-saintes.geosphere.fr/guichet-unique/>

Le respect de cette procédure nous permettra de pouvoir traiter vos demandes dans de meilleurs délais.

Pour toute information, contacter le secrétariat de mairie au 05.46.92.63.58 ou bien le service d'urbanisme de SAINTES - GRANDES RIVES - L'AGGLO au 05.46.98.23.05.

NUMÉROS UTILES



Centre antipoison 05.56.96.40.80

Centre-antipoison@chu-bordeaux.fr

L'adresse e-mail ne doit pas être utilisée pour un premier contact à caractère d'urgence médicale. Téléphonnez, sauf impossibilité avérée de liaison téléphonique avec le centre antipoison.

Enfance en danger 119

Violences aux femmes 3919

**Jeunes victimes de harcèlement
et violences numériques.....3018**

EHPAD Les Jardins des Hauts de Thénac.....05.46.92.90.90

Infirmier Jean-Louis Granouillit 06.80.68.73.67

Cabinet médical Dr Sophie N-Guyen 05.46.97.52.79

Cabinet ostéopathe Christophe Conjeaud.. 05.46.74.10.65

Ostéopathe à domicile Ninon Tissot-Bez.. 07.78.10.23.22

Espace Nature ô - Réflexologie/Reiki..... 06.80.70.36.89

Morgane Yviquel - Hypnothérapeute..... 06.70.39.20.76

Camille Henry - Psychologue 06.02.04.55.84

École de Thénac 09.75.48.11.56

Garderie périscolaire 05.46.90.65.49

Salle Hélène Neveu 05.46.92.61.94

La poste 36.31

CDA Saintes05.46.93.41.50

Déchetterie Saintes 05.46.98.07.19

NOS COMMERÇANTS & ARTISANS Professionnels du bâtiment

Plomberie Puydoyeux Courivaud	06.15.13.66.49
Métallerie-Serrurerie Yohan Ambert.....	06.24.01.37.10
Carrière de Thénac et de Saintonge CTS	05.46.92.68.30
Menuiserie Gaudin fabricant, poseur	05.46.92.64.17
Morand Terrassement/raccordement/assainissement	06.63.00.59.04
Duché Kévin Peinture-Décoration.....	06.59.22.51.41
SAS Fuites et Mesures	06.70.97.43.90
CCR Chouc Cyril - Maçonnerie/Rénovation.....	07.80.55.42.15
Les Compagnons - J. Rousseau - Rénovation	06.72.68.74.64
EI Pacaud Jérôme - Electricité.....	06.03.33.96.53

Commerces et Services

Domaine des Chais	05.46.91.05.74
Histoire de Sublimier Coiffure.....	05.46.92.60.41
Giragri 17 Transport Hélicoptère	05.46.92.20.23
Le Comptoir d'Ici - Epicerie/Bar.....	05.64.72.28.05
Le Thénacais, tabac, presse	05.46.97.59.30
Boulangerie Boulestier	05.46.74.13.22
Société Les Cardinaux - Chauffeur privé ...	06.50.41.05.04
Jimmy Labrieux - Conseiller immobilier....	06.81.04.64.45
Hits communication - informatique.....	06.51.81.08.76
Lydie Yonneau Restauration LYR.....	06.68.33.98.15
Sophie Belluel Créatrice objets/bijoux.....	06.35.92.22.26
Boucherie Cédric Dumousseau.....	09.73.89.62.11
MS AUTO SERVICES Mendes.....	07.68.16.39.60
CW PRESTA 17 multi-services.....	06.15.73.03.37
Wilfrid Chef à Domicile.....	06.15.73.03.37
Webtom programmation informatique.....	07.59.65.95.79
Jovimmo-immobilier.com M. Debusschere....	06.98.00.06.72
Depuiset S. Aide à domicile/Garde animaux	06.95.00.17.66
Lady Violin - Prestations musicales	06.74.31.27.92

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES



Nathalie Bourdy	06 60 17 80 06	2 rue Démocratie
Malica Brighton	06 78 03 31 64	2 imp. de l'Ile de Ré
Margaux Chabot	06 67 46 24 31	21A rue de la Motte
Valérie Choblet	06 80 96 18 36	8 chemin Jousset
Valérie Defremont	06 85 75 73 20	25 rue Théâtre romain
Stéphanie Delage	05 46 93 27 17	7 imp. du puits Mauds
Corinne Even	07 86 26 38 58	2 rue Camélias
Nadine Favre	05 46 92 69 23	8 route de Préguiillac
Florence Gasnier	06 83 57 35 31	7 rue Marseillaise
Emeline Kaminski-Gourvat	06.19.31.14.01	21, rue de la Motte
Monique Lillo	06 60 90 11 19	8 rue Bonchamp
Catherine Rabiller	05 46 92 66 45	47 rue des Mauds
Stella Raud	07 85 20 40 84	1 rue Mimosas
Gladys Roudier	06 11 24 90 06	5 rue JJ Rousseau
Suzy Seugnet	05 46 92 57 72	6 imp. du puits des Mauds

◆ CUEILLEURS D'ESSAIMS

WI API :	Mr.QUERRE	06.62.00.08.87
	Mr. ROY	06.63.44.73.43

◆ EXTERMINATEURS FRELONS/GUÊPES

EJ SERVICES	06.87.84.60.80
Michel Noblet	06.19.96.62.06
FREDON 17	05 46 50 26 86

*Si vous souhaitez être référencé sur cette page ou sur le site internet de la commune, il vous suffit de faire la demande en mairie en fournissant vos nom, qualité, numéro de téléphone et adresse mail.
En cas de changement de situation ou cessation d'activité, merci d'en informer la mairie.*